

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN
2020-2021

Date : Le lundi 14 décembre 2020
À : 18h45
Lieu : Rencontre virtuelle TEAM

Étaient présents :

D'Amboise, Francine	Responsable du Service de garde
Gendron, Isabelle	Parent
Guilbault, Magali	Enseignante
Lagacé, Nathalie	Enseignante
Leblanc, Antoine	Directeur
Lemondé, Jonathan	Parent
Lessard, Anny	Enseignante
Mailloux, Adams	Parent – <i>se joint à la rencontre à 19h30</i>
Mercier, Lauraine	Enseignante
Miron, Patricia	Parent
Morin, Marie-Eve	Parent
Roy, Amélie	Parent

Étaient absents : N/A

1. Ouverture de la réunion/ Accueil et présences

Ouverture de la rencontre à 18h45 par la présidente Mme Marie-Eve Morin.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification, tel que proposé par Mme Anny Lessard, secondée par Mme Patricia Miron

3. Période de questions du public (virtuelle)

N/A – pas de membre du public présent

4. Mot de la présidente

Mme Morin est très heureuse d'animer sa première séance à titre de présidente. À la lumière de discussions qui ont eu lieu au sein du conseil d'établissement, Mme Morin mentionne que la communication est une priorité pour son mandat afin de faire connaître les travaux des membres du conseil. Comme première action, elle propose de rédiger un message dans l'Info-Parents mensuel. Son premier message définit le cadre de sa présidence «Vous le savez, l'année 2020-2021 ne ressemble en rien à ce que nous connaissons de l'école. Parents, enseignantes et enseignants, personnel de soutien, éducatrices et éducateurs, direction doivent plus que jamais s'unir et collaborer pour assurer aux enfants une éducation de qualité dans un environnement sain et bienveillant. À titre de présidente, je souhaite animer des discussions riches, pertinentes et constructives qui nous aideront à jouer notre rôle consultatif sur le bon fonctionnement de l'école et ainsi passer à travers cette période d'incertitude».

4.1.

4.2. Rappel des règles pour le déroulement des séances virtuelles du Conseil d'établissement de l'école St-Jean.

Mme Morin rappelle les principes de base de la netiquette et de l'utilisation de TEAMS (p.ex. lever la main virtuellement), s'en tenir à des sujets d'ordre objectif, le tout dans le respect des autres membres et de l'horaire.

5. Adoption et suivis du procès-verbal du 6 octobre 2020

Le procès-verbal du 6 octobre est adopté sans modification tel que proposé par Mme Lauraine Mercier, secondée par Mme Nathalie Lagacé.

- Règles de régie interne corrigées : 173 jours d'école et non 180 et nous aurons 2 étapes;
- Normes et modalités révisées : le premier bulletin est reporté au 22 janvier 2021; l'ensemble des compétences devront être évaluées au terme des 2 étapes (50%-50%). **Il est à noter que suite à la conférence de monsieur Roberge, cette pondération sera modifiée.*

6. Dossiers menant à une prise de décision

6.1. Adoption du budget du service de garde (document déposé séance tenante)

Mme Francine D'Amboise présente le budget du service de garde révisé, les baisses de revenus sont notamment expliquées par une diminution de la fréquentation du service de garde en comparaison avec les années passées.

M. Antoine Leblanc complète la présentation en mentionnant que les coûts additionnels inhérents à l'embauche de personnel supplémentaire afin d'assurer le respect des « bulles-classes » seront compensés par le « budget-école ».

6.2. Adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

M. Antoine Leblanc présente un résumé du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.

Mme Magali Guilbault propose l'adoption du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école tel que présenté, secondée par Patricia Miron.

6.3. Photos scolaires – choix pour l'année 2021-2022.

Mme Marie-Eve Morin résume, pour le bénéfice des nouveaux membres, la démarche effectuée l'an dernier afin de remplacer l'entreprise offrant le service de photographies scolaires. Cette démarche étant motivée par le souhait d'obtenir des photos plus « naturelles » des élèves.

M. Leblanc mentionne que la démarche s'était soldée par le choix d'un fournisseur, qui n'a malheureusement pas donné suite dans les détails convenus aux demandes d'information de la part de la secrétaire d'école, il fut décidé de recourir aux services du *Studio la Pomme Verte*.

Il est proposé, étant donné la situation encore incertaine (COVID-19) et le bon déroulement de l'activité cette année, que le contrat pour l'année 2021-2022 soit reconduit auprès du *Studio La Pomme Verte*.

La reconduction du contrat auprès du Studio La Pomme Verte est proposée par Mme Patricia Miron, secondée par Mme Anny Lessard.

7. Dossiers d'information

7.1. Vie au service de garde

Mme D'Amboise fait le point sur la journée pédagogique supplémentaire d'aujourd'hui (14 décembre 2020), tout s'est bien déroulé.

7.2. Vie à l'école

a) Mot des enseignants

Mme Nathalie Lagacé mentionne que malgré la situation de pandémie actuelle et des mesures mises en place qui en découlent, les activités d'enseignement suivent leur cours et les vacances feront grand bien à l'ensemble des intervenants de l'école, des élèves et des parents.

Mme Anny Lessard fait mention qu'aujourd'hui (14 décembre 2020) dans la cadre de la journée pédagogique supplémentaire, le Centre de services scolaires offrait quatre formations aux enseignants. L'une d'entre elle portait sur l'enseignement à distance. S'en suit un échange des membres sur les différents aspects de l'enseignement à distance pour les élèves et les enseignants et de la nécessité que ceux-ci soient épaulés.

b) Mot du directeur

M. Leblanc a présenté cet automne une première demande de financement auprès du Gouvernement du Québec dans le cadre du Programme québécois des infrastructures. Cette demande vise le financement d'un projet d'agrandissement de l'École St-Jean, prévue au courant des prochaines années.

M. Leblanc fait mention d'un don de plus 1500\$ (en marchandise) de la part du magasin Tigre Géant de Ste-Catherine afin de remettre des cadeaux de Noël à certains élèves de l'école.

M. Leblanc tient à remercier les enseignants M. Roger et M. Marc qui ont présenté un projet de gestion des buttes de neige et de gestion de la distanciation physique dans la cour de l'école, facilitant ainsi les périodes de récréation et de dîner des élèves.

M. Leblanc tient à souligner la bienveillance démontrée par l'ensemble des membres du personnel de l'école cet automne malgré la situation peu évidente et que cette dernière est généralisée (élèves, personnels et direction).

7.3. Journées pédagogiques additionnelles

Monsieur Leblanc rappelle qu'en plus de la journée d'aujourd'hui (14 décembre 2020), deux journées pédagogiques ont été ajoutées au calendrier scolaires, tel que requis par le Ministère :

- Vendredi 15 janvier 2021
- Vendredi 23 avril 2021

M. Leblanc précise qu'à l'école St-Jean, les journées ont été ajoutées le vendredi afin de réduire la pression sur le service de garde puisque ces journées supplémentaires nécessitent plus d'organisation pour l'équipe en place.

7.4. Suivi – budget 19-20

Monsieur Leblanc présente un déficit anticipé d'environ 90 000\$ lié aux pertes de revenus du service de garde à cause de la situation actuelle de pandémie (plusieurs élèves dont l'inscription s'est transférée du service de garde au service de dîner; plus de personnel requis afin d'assurer la surveillance et le respect des « bulles-classe »). Le déficit sera épongé par les surplus budgétaires de l'école.

L'équilibre budgétaire devra être atteint pour la rentrée 2021. Les différentes modalités de compensation, s'il y a lieu, seront communiquées par les Centres de services scolaire suite à de possibles compensations du Gouvernement du Québec.

7.5. Suivi – situation COVID

a) État de la situation

M. Leblanc présente le tableau « État de la situation COVID-19 » - au 2 décembre 2020

- 1 seul cas positif menant à une bascule en enseignement à distance d'une classe de 6^e année (du 17 novembre au 25 novembre 2020).

b) Journées pédagogiques additionnelles

Point traité plus tôt au **Point 7.3.**

8. Mot du représentant du comité de parents

Monsieur Jonathan Lemonde mentionne que les sujets suivants ont été discutés dans le cadre des rencontres du comité de parents de l'automne et qu'il a déposé certains documents dans l'espace de collaboration TEAMS:

- Calendrier 2021-2022 présentation au comité de parents; modifications proposées.
- Budget
- Confinement

Il mentionne que la dernière rencontre a essentiellement porté sur les districts du Centre de services.

Mme Morin réitère à M. Lemonde sa disponibilité à le remplacer à une réunion du comité advenant un conflit d'horaire éventuel. Elle agirait alors à titre de substitut.

9. Dépôt de documents

Aucun document n'a été reçu pour le bénéfice du conseil d'établissement.

10. Autres sujets

Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement

M. Leblanc présente aux membres la « Vue d'ensemble de la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement » et explique sa raison d'être et la nécessité pour l'ensemble des membres de la compléter.

Il rappelle aux membres que la date limite pour compléter la formation est le 28 janvier 2021 et que tous doivent remplir le formulaire de confirmation qui se trouve sur l'espace de collaboration du groupe TEAMS.

Un rappel courriel sera transmis au retour en janvier 2021 afin que l'ensemble des membres remplissent le formulaire confirmant la consultation des formations obligatoires.

Vœux du temps des Fêtes

Monsieur Leblanc souhaite de joyeuses Fêtes à l'ensemble des membres.

Madame Morin transmet ses vœux à l'ensemble des enseignants et elle réitère l'intérêt des parents à faciliter, au besoin, la tenue des séances d'enseignement à distance via TEAMS.

11. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19 h 50.

Marie-Ève Morin, présidente

Antoine Leblanc, directeur

Pour adoption